
Quelle insertion dans la formation post-obligatoire après la fréquentation d'une solution transitoire ?

Enquête auprès de jeunes ayant fréquenté l'*Office de Perfectionnement, de Transition et d'Insertion* en 2004-05

Karin Bachmann Hunziker*

** Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP)
Route du Signal 11
1014 Lausanne
Suisse
karin.bachmann@vd.ch*

RÉSUMÉ. Cette recherche a pour but d'examiner comment des jeunes ayant fréquenté une structure de transition après leur scolarité obligatoire parviennent à s'insérer dans la formation post-obligatoire. Un peu plus de 300 jeunes ont été contactés 9 mois après avoir terminé leur année de transition et ont été interrogés sur leur situation professionnelle, leur degré de satisfaction, leurs éventuelles difficultés et leur évaluation rétrospective de la structure de transition. Les résultats montrent que la majorité des jeunes sont entrés en formation et qu'ils sont globalement satisfaits de leur situation. Mais on relève qu'un nombre non négligeable d'entre eux déclarent avoir des difficultés sur le plan scolaire.

MOTS-CLÉS : transition, insertion dans la formation professionnelle, passage à la vie active, adolescence.

1. Introduction

En Suisse, comme dans d'autres pays, de plus en plus de jeunes peinent à poursuivre leur formation après la scolarité obligatoire¹. Pour remédier à ce problème, différentes solutions dites « transitoires » ont vu le jour : année passerelle, 10^e année, année de préapprentissage, etc. Se pose dès lors la question de l'efficacité de ces mesures ; autrement dit, comment les jeunes parviennent-ils à rejoindre la formation post-obligatoire au terme de leur année de transition ?

Pour apporter des réponses à cette question, nous menons actuellement une étude longitudinale auprès de jeunes ayant fréquenté une structure de transition durant une année. Dans le cadre de ce congrès, nous présentons quelques résultats obtenus lors de la première étape de notre recherche. Mais avant de passer à ces résultats, effectuons un bref détour du côté de la problématique de la transition et de la description de notre recherche.

2. Problématique de la transition vers la formation post-obligatoire

On entend par transition cette période qui commence au terme de la scolarité obligatoire et qui se termine au moment où le jeune est parvenu à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, accéder à une formation post-obligatoire, mener sa formation à terme et trouver un emploi sont autant de moments-clés de cette période de transition. Mais pour un nombre croissant de jeunes, ce sont également autant de moments marqués par la difficulté ou l'échec (Galley et Meyer, 1999). C'est pourquoi, ces dernières années en Suisse, différents projets de recherche ont vu le jour dans le but de documenter cette problématique.

Seule recherche à se situer sur un plan national, l'étude TREE (*Transition Ecole-Emploi*) décrit comment les jeunes opèrent le passage de l'école obligatoire aux formations post-obligatoires et quelles difficultés ils rencontrent sur ce plan. Cette étude s'appuie sur des données recueillies annuellement auprès de 5000 jeunes. L'analyse des parcours de formation met en évidence que trois quarts des jeunes (75%) accèdent directement à la formation après l'école obligatoire alors qu'un peu plus d'un cinquième d'entre eux (22%) se dirige vers une solution transitoire et 3% n'ont pas de solution. Deux ans après la sortie de l'école obligatoire, environ 9 jeunes sur 10 suivent une filière de formation certifiante ; seuls 5% des jeunes sont concernés par une solution transitoire et 4% ne suivent aucune formation (Amos et al., 2003 ; Meyer, 2005). Ce sont environ 18% des jeunes qui accèdent à la formation post-obligatoire de manière différée après une année de transition (solution transitoire ou sans activité).

L'examen de l'influence de différentes variables sur l'accès à la formation professionnelle fait apparaître que le sexe, la nationalité, l'origine sociale, la filière

¹ A la fin de la 9^e année.

scolaire suivie au secondaire I et les compétences en lecture (mesurées aux épreuves PISA) constituent des facteurs de risque pour ces jeunes. En effet, on observe que les difficultés de transition sont plus marquées chez les jeunes de sexe féminin, d'origine étrangère, de milieu socio-économique plutôt bas, issus des filières à exigences élémentaires et ayant des compétences en lecture limitées (Bachmann Hunziker, à paraître ; Meyer, 2004).

La question se pose dès lors de savoir comment les jeunes ayant bénéficié d'une année de transition intègrent la formation post-obligatoire et parviennent à mener à bien leur formation. Cette question est d'autant plus cruciale que, selon certaines études, un nombre non négligeable de jeunes éprouvent des difficultés à le faire. Donati (2000) montre, par exemple, que seuls 54,9% des jeunes effectuent un parcours dit « linéaire continu », c'est-à-dire qu'ils poursuivent leur formation sans attente, arrêt, redoublement ou changement de secteur. C'est dire que pour pas loin de la moitié d'entre eux, le parcours de formation est semé d'embûches sous la forme de ruptures, de redoublements, de changements de secteur voire de la conjonction de plusieurs de ces éléments. Cette discontinuité dans les parcours de formation est également relevée par Amos, Silver et Tomei (2004) ; en effet, dans le canton de Genève, les changements de situations de formation professionnelle touchent chaque année pratiquement un tiers des jeunes (30,8%), cela tout particulièrement durant la première année de formation.

On peut dès lors se demander si les difficultés d'insertion dans la formation post-obligatoire éprouvées par les jeunes en transition ont un caractère conjoncturel et si, une fois entrés en formation, ces jeunes parviennent à suivre leur formation sans difficultés particulières. Autrement dit, est-ce que ces jeunes, après avoir été « à risque » par rapport à leur entrée en formation, sont « à risque » par rapport à leur capacité à mener à bien une formation ?

2.1. Contexte et questions de recherche

Dans le canton de Vaud, un canton de la Suisse francophone, les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion dans la formation post-obligatoire peuvent effectuer une année à l'*Office de perfectionnement, de transition et d'insertion professionnelle* (OPTI). Au vu du nombre non négligeable de jeunes qui bénéficient de mesures transitoires depuis plusieurs années, il a paru nécessaire d'apporter un éclairage sur la manière dont ceux-ci vivent leur année de transition et parviennent à rejoindre la formation post-obligatoire au terme de celle-ci. C'est ce que nous avons fait au travers de deux études : la première, achevée, a mis l'accent sur le profil, les attentes et les projets des jeunes en transition (Bachmann Hunziker, à paraître ; Perriard, 2005). La deuxième, toujours en cours, se propose de documenter la finalité même des mesures de transition en effectuant un suivi longitudinal sur deux ans des jeunes ayant participé à la première étude. Les questions générales qui guident cette recherche sont les suivantes :

– Quel(s) type(s) d'insertion professionnelle les jeunes réalisent-ils au terme de l'OPTI ? Quel est le degré d'adéquation entre celle-ci et leurs attentes et intérêts ?

– Quelles sont les difficultés que les jeunes rencontrent dans le monde professionnel ?

– Quel est le degré de stabilité des solutions d’insertion professionnelle qui font suite aux mesures transitoires ?

– Quel est l’impact que le fait d’avoir transité à l’OPTI a sur le choix et l’insertion professionnels des jeunes ?

– Qu’est-ce qui, selon les jeunes, aurait manqué à l’OPTI pour répondre à sa mission fondamentale d’insertion professionnelle ?

Dans ce qui suit, nous apportons des éléments de réponse à quelques unes de ces questions, sur la base des données recueillies lors de la première étape de notre recherche.

2.2. Méthode

2.2.1. Population

Un échantillon de 450 jeunes avait été constitué lors de la première étude : 420 jeunes avaient répondu au premier questionnaire, 380 au deuxième. Dans le cadre de la présente étude, 317 jeunes issus de l’échantillon de départ ont pu être contactés. Ils présentent les caractéristiques sociodémographiques suivantes : 50.2% sont des garçons et 57.3% sont de nationalité suisse. Sur un plan scolaire, 6.9% ont bénéficié de mesures de pédagogie compensatoire, 60.8% sont issus de filières à exigences élémentaires et 32.3% de filières à exigences moyennes ; 6.6% n’ont pas obtenu de certificat de fin de scolarité obligatoire.

2.2.2. Instrument et procédure

Une première prise d’information a eu lieu au printemps 2006, soit neuf mois après la fréquentation de l’OPTI. Il s’agissait d’un entretien téléphonique durant lequel les jeunes étaient interrogés sur leur situation professionnelle à la sortie de l’OPTI (i.e. août ou septembre 2005) et au moment du téléphone (printemps 2006), sur le degré de satisfaction éprouvé par rapport à cette situation, sur les difficultés vécues dans leur situation mais aussi les facilités et, pour terminer, sur leur évaluation rétrospective de l’OPTI.

Deux autres recueils d’informations sont prévus au printemps 2007 et en automne 2007.

2.2.3. Analyse des données

Les réponses des jeunes ont fait l’objet d’une saisie informatique. Nous avons procédé à des analyses quantitatives (calcul de fréquences) ou des analyses qualitatives (analyse de contenu et catégorisation). Lorsque nous avons procédé à des comparaisons de fréquences, nous avons utilisé le test statistique du Chi Carré (X^2).

3. Résultats

Nous analysons, dans un premier temps, la situation des jeunes après les vacances scolaires qui ont suivi l'année scolaire à l'OPTI (soit août ou septembre 2005) puis six mois plus tard (printemps 2006) ; les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes sont également examinées compte tenu du type d'insertion réalisé. Dans un deuxième temps, nous nous focalisons sur le degré de satisfaction qu'ils expriment par rapport à leur situation et sur les difficultés qu'ils rencontrent.

3.0. Situation des jeunes à la sortie de l'OPTI et évolution

Dans le but de caractériser le type d'insertion professionnelle que les jeunes réalisent au terme de leur année à l'OPTI, nous leur avons demandé quelle était leur situation en août ou septembre 2005. L'examen des données du tableau 1 montre que près de trois quarts des jeunes ont entrepris une formation post-obligatoire (72,6%), que ce soit sous la forme d'une formation professionnelle (66,2%), d'études gymnasiales menant au diplôme ou à la maturité² (2,8%) ou d'une formation en école privée (par exemple secrétariat) (2,5%). Environ un sixième des jeunes (16,4%) se trouvent encore en situation transitoire en effectuant des stages (6%) ou un préapprentissage (3,8%), en fréquentant des structures transitoires (Semo, Bio³, OPTI) (4,7%), en suivant des cours préparatoires en école privée (0,9%) ou en étant au pair (0,9%). Près de 7% des jeunes interrogés n'exerçaient aucune activité à ce moment-là, environ 3% occupaient un emploi alors qu'un nombre négligeable de jeunes vivaient « autre chose » (par exemple une hospitalisation).

Solution d'insertion	N (% colonne)	
Formation professionnelle	213 (66,2%)	En formation 230 (72,6%)
Gymnase	9 (2,8%)	
Formation professionnelle privée	8 (2,5%)	
Stages	19 (6%)	En transition 52 (16,4%)
Semo, Bio	14 (4,4%)	
Préapprentissage	12 (3,8%)	
OPTI	1 (0,3%)	
Cours préparatoires (école privée)	3 (0,9%)	
Au pair	3 (0,9%)	
En emploi	10 (3,2%)	Autres solutions 35 (11%)
Aucune activité	22 (6,9%)	
Autres	3 (0,9%)	
Total	317 (100%)	

² Ce qui correspond au baccalauréat.

³ Aide à la transition organisée dans le cadre du chômage.

Tableau 1. *Type de solution d'insertion au terme de l'OPTI et proportion de jeunes concernés*

Le degré de stabilité de la solution d'insertion était évalué en comparant la solution du mois d'août avec celle du printemps. On observe, globalement, que quatre jeunes sur cinq sont dans la même situation au printemps que six mois avant. Toutefois, le degré de stabilité des jeunes en formation semble meilleur ; en effet, 94.3% d'entre eux n'ont pas changé de situation alors qu'ils ne sont qu'un peu plus d'un tiers à être dans ce cas chez les jeunes en transition ou dans des situations autres. Cette différence, qui atteint la signification statistique, s'explique, d'une part, par le fait que les solutions de transition autres que l'OPTI durent généralement moins d'une année et, d'autre part, qu'une part importante de jeunes qui n'exerçaient aucune activité en ont adopté une.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes entrés en formation

Nous avons analysé les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes dans le but de mettre en évidence un éventuel lien entre celles-ci et le type de solution d'insertion vécu. Les résultats de ces analyses figurent dans le tableau 2.

Caractéristiques sociodémographiques et scolaires	En formation N (% ligne)	En transition N(% ligne)	Autres solutions N(% ligne)	Valeur X ²
Sexe				
Masculin	107 (77%)	19 (13,7%)	13 (9,4%)	
Féminin	98 (72,1%)	23 (16,9%)	15 (11%)	
Total	205 (74,5%)	42 (15,3%)	28 (10,2%)	0,9
Nationalité				
Suisse	132 (83,5%)	16 (10,1%)	10 (6,3%)	
Étrangère	72 (62,6%)	25 (21,7%)	18 (15,7%)	
Total	204 (74,5%)	41 (15%)	28 (10,3%)	15,5*
Filière scolaire suivie				
Mesures compensatoires	10 (66,7%)	4 (26,7%)	1 (6,7%)	
A exigences élémentaires	95 (73,1%)	18 (13,8%)	17 (13,1%)	
A exigences moyennes	54 (80,6%)	9 (13,4%)	4 (6%)	
Total	159 (75%)	31 (14,6%)	22 (10,4%)	1,9 ⁴
Certification				
Oui	146 (75,3%)	29 (14,9%)	19 (9,8%)	
Non	9 (64,3%)	3 (21,4%)	2 (14,3%)	
Total	155 (74,5%)	32 (15,4%)	21 (10,1%)	0,8 ⁵

* p<.05

Tableau 2. *Caractéristiques sociodémographiques et scolaires en fonction du type d'insertion*

L'examen des données du tableau 2 montre qu'il n'y a pas de liens entre, d'une part, le sexe, la filière scolaire suivie et la certification et, d'autre part, le type d'insertion réalisé. En effet, la proportion de filles et de garçons entrés en formation est identique, de même que celle de jeunes issus des différentes filières ou encore celle des jeunes avec ou sans certificat de fin de scolarité obligatoire. En revanche, il existe un effet statistiquement significatif de la nationalité qui souligne que les jeunes d'origine étrangère sont moins nombreux à accéder à une formation post-obligatoire au terme de leur année à l'OPTI.

3.2. Satisfaction éprouvée par rapport à la situation professionnelle

Nous demandions aux jeunes de dire s'ils étaient « très insatisfaits », « plutôt insatisfaits », « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de leur situation professionnelle. Nous avons analysé les réponses des jeunes en fonction du type de solution d'insertion qu'ils ont réalisé.

⁴ Nous avons regroupé les effectifs des colonnes « en transition » et « autres solutions » avant d'appliquer le test statistique du X².

⁵ Voir note 1.

Degré de satisfaction	En formation N (% col.)	En transition N(% col.)	Autres solutions N(% col.)	Valeur X ²
Plutôt ou très satisfait	214 (94,3%)	31 (68,9%)	15 (55,6%)	
Plutôt ou très insatisfait	13 (5,7%)	14 (31,1%)	12 (44,4%)	
<i>Total</i>	<i>227 (100%)</i>	<i>45 (100%)</i>	<i>27 (100%)</i>	47,1*

* p<.05

Tableau 3. Degré de satisfaction éprouvé en fonction du type d'insertion

Nous observons (tableau 3) que c'est chez les jeunes entrés en formation que le degré de satisfaction est le plus grand ; c'est que plus de neuf jeunes sur dix se disent plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur situation actuelle alors qu'ils ne sont 68,9% dans ce cas chez les jeunes en transition et 55,6% chez ceux qui ont une solution autre.

3.3. Difficultés rencontrées par les jeunes entrés en formation

Les jeunes étaient interrogés sur les difficultés qu'ils éprouvaient dans leur situation de formation. Nous avons établi une typologie des difficultés mentionnées et avons calculé leur fréquence. Le tableau 4 présente cette typologie, la proportion de jeunes concernés et des illustrations tirées du corpus.

Les difficultés mentionnées concernent essentiellement la sphère scolaire : un peu plus d'un tiers (34,9%) des jeunes mentionnent des difficultés se rapportant à la difficulté des cours, de certaines matières, etc. Les autres catégories de difficultés sont moins fréquentes ; toutefois, on constate que le passage d'un système scolaire à un système de formation professionnelle a des incidences sur l'engagement physique de certains jeunes comme en témoigne la présence de difficultés liés à la fatigue, aux charges entraînées par l'exercice du métier ou à l'adaptation à des horaires et rythmes de travail plus soutenus.

Type de difficulté	N (% total)	Illustrations
Cours	80 (34,9%)	« c'est dur aux cours, surtout les langues où il faut s'accrocher et bosser dur » « j'ai des difficultés dans les cours théoriques [...] je sais pas si je vais réussir mon année »
Pratique	9 (4%)	« ce qui est difficile, c'est les soins au lit du malade, je me sens un peu bloquée »
Horaires et rythmes de travail	8 (3,5%)	« ce qui est difficile, ce sont les horaires, surtout de travailler le samedi »
Fatigue	4 (1,8%)	« la fatigue des trajets » « je me sentais très fatiguée au début de l'apprentissage »
Caractéristiques personnelles	4 (1,8%)	« je vois que je manque de confiance en moi pour faire les choses »
Relations et ambiance de travail	4 (1,8%)	« l'ambiance est un peu tendue et c'est parfois difficile avec certains clients »
Charges physiques	3 (1,3%)	« c'était pénible physiquement au début mais ça va mieux »

Tableau 4. Difficultés éprouvées par les jeunes en formation (N=230)

4. Conclusion

Les résultats présentés dans cette contribution avaient pour objectif d'apporter un premier éclairage sur la manière dont les jeunes parviennent à s'insérer dans le monde professionnel au terme d'une année de transition à l'OPTI. Nos résultats montrent :

— Que la majorité des jeunes concernés sont entrés en formation ; en effet, environ 73% d'entre eux sont dans ce cas alors que 16% ont adopté des solutions transitoires et 11% sont dans des situations autres. Ces proportions correspondent globalement à celles observées dans TREE (Amos et al., 2003). Notons encore une grande stabilité sur un plan professionnel chez les apprentis puisque 95% d'entre eux poursuivaient leur apprentissage six mois plus tard.

— Que les jeunes d'origine étrangère sont ceux pour qui l'accès à la formation post-obligatoire reste difficile, même après avoir bénéficié d'une année de transition.

— Que si les jeunes entrés en formation sont globalement satisfaits de leur situation professionnelle, ils sont nombreux à signaler des difficultés sur un plan scolaire. De ce fait, les examens théoriques de fin de première année d'apprentissage, attendus avec crainte par certains, constituent un premier écueil sérieux sur la voie de la formation.

En conclusion, on soulignera que, après avoir rendu plus difficile l'accès à la formation post-obligatoire, le faible bagage scolaire de bon nombre de jeunes semble désormais fragiliser le bon déroulement de leur apprentissage, comme en témoigne l'importance des difficultés perçues sur ce plan. Il est dès lors important

d'examiner comment les jeunes apprentis négocient leur passage en deuxième année et quelles difficultés ils rencontrent dans la poursuite de leur formation.

5. Bibliographie

- Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T., & Stalder, B. E. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel: OFS (Office fédéral de la statistique).
- Amos, J., Silver, R., & Tomei, A. (2004). Genève évalue sa formation professionnelle. *Panorama*, 2, 28-30.
- Bachmann Hunziker, K. (à paraître). *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*. Lausanne : URSP.
- Donati, M. (2000). Etude longitudinale au Tessin. Sur les traces de 1500 jeunes en formation. *Panorama*, 6, 47-48.
- Galley, F., & Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne: CDIP, l'OFS et l'OFFT.
- Meyer, T. (2004). *L'école... et après? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Bern/Aarau : TREE.
- Meyer, T. (2005). *Passage à l'emploi : jeunes en transition de la formation au marché du travail. Résultats globaux de la recherche longitudinale TREE, état 2004*. Bern : TREE.
- Perriard, V. (2005). *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle: les facteurs explicatifs des difficultés actuelles. Analyse de la littérature*. Lausanne: URSP.